

Ambassade de France au Canada
Service économique régional d'Ottawa

CANADA

Belle avancée canadienne sur les minéraux critiques lors du G7 Energie de Toronto

Depuis l'arrivée au pouvoir du Premier ministre Mark Carney, la filière des minéraux critiques s'est imposée au cœur de la stratégie économique et diplomatique du gouvernement fédéral. En format G7, le Canada est parvenu en quelques mois à initier une dynamique nouvelle, qui s'est concrétisée lors de la réunion ministérielle « Énergie » à Toronto fin octobre. Celle-ci a fait des minéraux critiques l'un de ses principaux livrables, en dévoilant une série de projets miniers et industriels au Canada avec des engagements de partenaires, dont celui d'une mine de terres rares de Torngat Metals avec la société française Carester. Au niveau national, le budget fédéral présenté cette semaine met également l'accent sur les minéraux critiques, à travers notamment la création d'un Fonds souverain dédié.

Les minéraux critiques sont désormais positionnés au cœur de la politique du gouvernement fédéral et de son agenda international, notamment dans le cadre du G7

Depuis l'arrivée de M. Carney au pouvoir au printemps dernier, la filière des minéraux critiques a été identifiée de façon encore plus stratégique. Lors du Sommet des leaders G7 de Kananaskis en juin dernier, les Chefs d'Etat avaient adopté un plan d'action du G7 sur les minéraux critiques portant sur la diversification de la production et de l'approvisionnement responsable dans ce domaine, la promotion de l'investissement, la création de valeur locale et l'encouragement de l'innovation. Le Canada y a également lancé l'initiative de « *l'Alliance sur la production de minéraux critiques* » visant à garantir l'approvisionnement à l'industrie manufacturière de pointe et à la défense. Ainsi, au cours de l'été, le Canada a désigné Isabella Chan, sous-ministre adjointe du ministère de l'énergie et des ressources naturelles (NRCan), comme envoyée spéciale du Canada sur les minéraux critiques, renforçant le positionnement stratégique des minéraux critiques au sein de l'administration fédérale. En outre, les minéraux critiques sont désormais intégrés à la Stratégie industrielle de défense du Canada et certains investissements seront inclus dans l'objectif de dépenses de 5% du PIB de l'OTAN (horizon 2035), dont en particulier 1,5% dédiés aux infrastructures assimilables à la défense¹. Enfin, en septembre dernier, le premier ministre a annoncé une première série de (cinq) grands projets d'envergure nationale, dont deux projets de mines de cuivre : la mine de Foran à McIvenna Bay (Saskatchewan) et l'expansion de la mine Red Chris (Colombie-Britannique). Cette liste a été complétée en novembre par une série de six autres grands projets, dont trois projets liés aux minéraux critiques : le projet Crawford de Canada Nickel dans l'Ontario, la mine Matawinie de Nouveau Monde Graphite au Québec et le projet Sisson (tungstène et molybdène) de Northcliff Resources au Nouveau-Brunswick.

Lors de la réunion ministérielle Energie du G7 (30-31 octobre, Toronto), en présence du Ministre Roland Lescure, les minéraux critiques ont été au cœur des discussions. L'accent a été mis sur l'importance de la diversification face aux concentrations² et aux mesures de coercition, la nécessité de sécuriser la chaîne d'approvisionnement et d'établir des chaînes de valeur transparentes, de l'extraction jusqu'aux consommateurs. Le ministre canadien des mines et de l'énergie et président de séance, Tim Hodgson, a présenté une « feuille de route pour encourager la création de marchés fondés sur des normes » (cf. annexe 1), visant à établir des normes exigeantes pour les chaînes d'approvisionnement tout en améliorant la traçabilité. Il a également souligné l'importance de mesures industrielles et financières concrètes pour développer et sécuriser de nouvelles chaînes (*oftakes*, prix planchers, stocks stratégiques).

Par ses initiatives concrètes en 2025, le Canada confirme sa montée en puissance sur les minéraux critiques

La Présidence canadienne a fait des minéraux critiques un des principaux livrables de son G7. Le Ministre Hodgson a notamment dévoilé une série de projets, partenariats et mesures dans le cadre de l'Alliance sur la production de minéraux critiques. Au nombre de 26, ceux-ci visent à mettre en œuvre ou accélérer des projets concrets de coopérations entre pays du G7 sur les minéraux critiques. Six d'entre eux relèvent de coopération dans la R&D et les vingt partenariats restants correspondent à une demi-douzaine de projets miniers ou industriels.

Plusieurs types de projet et de minéraux sont concernés, bien que les niveaux de maturité soient variables de l'un à l'autre. Premièrement, le graphite, avec le projet de la plus grande installation de production de graphite

naturel entièrement intégrée en Amérique du Nord (Nouveau Monde Graphite (NMG) et la mine Matawinie, Québec) d'une part, et un autre projet de graphite naturel (Northern Graphite, Lac des-îles, Québec) d'autre part, intégrant une collaboration avec une usine pilote de purification du graphite en Italie (Alkeemia, à Porto Marghera près de Venise), ou encore le projet d'une usine de graphite synthétique (Vianode à St Thomas, Ontario) qui pourra soutenir la mise en œuvre de la technologie d'Alkeemia dans les installations d'anodes prévues par Northern Graphite en France et au Québec. Deuxièmement, les éléments de terres rares, avec d'une part le projet d'une usine de production de scandium (Rio Tinto à Sorel-Tracy, Québec), d'autre part le projet d'usine de transformation de deux éléments de terres rares que sont le samarium et le gadolinium (Ucore Rare Metals Inc. à Kingston, Ontario) et enfin le projet de production et transformation d'éléments de terres rares (mine de Strange Lake de Tornat Metals, Québec) via une collaboration technologique et un contrat d'approvisionnement avec la société française Carester.

A travers cette séquence, la Canada a démontré sa capacité à mobiliser ses propres moyens et acteurs, comme ceux de partenaires étrangers. En effet, par les différents partenariats et lettre d'intention signés, les autorités fédérales ont réussi à rassembler autour de la table un large spectre d'acteurs institutionnels canadiens tels que la Banque d'infrastructure du Canada (BIC), le Fonds de croissance du Canada (FCC), Exportation et développement Canada (EDC), l'Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario, le Conseil national de recherche du Canada (CNRC) et bien entendu le Ministère fédéral NRCAN. Aussi, ces projets s'appuient sur des partenariats avec des acteurs privés en tant que co-investisseurs, exploitants ou acheteurs (Panasonic, Traxys, Vacuumshmelze, Permag, Alkeemia, Vianode, General Motors, Carester...), et d'acteurs publics comme le gouvernement japonais pour la mine de Matawinie de NMG. Plus globalement, le Canada a profité de cette réunion ministérielle pour signer trois partenariats, avec UKEF, l'Italie (ENI) et l'Australie, à l'image du partenariat déjà signé entre la France et le Canada³ en septembre 2023.

Enfin, le gouvernement de M. Carney se dote de capacités budgétaires supplémentaires, dont un Fonds souverain pour les minéraux critiques. Ce fonds sera doté de 2 Mds CAD sur cinq ans à compter de 2026-2027 et appuiera des projets et entreprises stratégiques par des prises de participation, des garanties de prêt et des ententes d'approvisionnement ; il sera piloté par NRCAN qui sera doté de 50 M CAD sur cinq ans pour sa mise en œuvre. A cela s'ajoute le lancement du Fonds du premier et du dernier kilomètre, doté de 371,8 M CAD sur quatre ans, pour soutenir le développement de projets de minéraux critiques et accélérer la mise en production de projets à court terme (ce fonds absorberait le fonds existant pour l'infrastructure des minéraux critiques) ; mais aussi d'autres mesures comme l'élargissement du crédit d'impôt pour l'exploration de minéraux critiques (CMETC) à 12 minéraux additionnels⁴ ; le renouvellement du crédit d'impôt pour l'exploration minière jusqu'en 2027 ; la bonification du crédit d'impôt pour la fabrication de technologies propres, incluant dorénavant l'extraction et le traitement polymétalliques, ainsi que de nouveaux minéraux critiques admissibles (antimoine, indium, gallium, germanium, scandium) ; ou encore un investissement de 443 M CAD sur cinq ans dans la recherche et l'innovation en matière de traitement des minéraux critiques, ainsi que dans la constitution de stocks stratégiques pour renforcer la sécurité nationale.

Le partenariat entre la France et le Canada dans le domaine des minéraux critiques et les échéances de 2026

Le partenariat entre Torngat Metals et la société Carester constitue une première concrétisation industrielle de notre partenariat bilatéral. Une fois opérationnel, Torngat approvisionnera Caremag, une filiale de Carester, en terres rares lourdes partiellement séparées contenant notamment du dysprosium et du terbium. Caremag exploitera une usine de recyclage et de séparation des terres rares actuellement en construction à Lacq en France. Cette fourniture stratégique soutiendra les objectifs de production de Carester tout en permettant à Torngat Metals d'optimiser ses processus de séparation associés dès la phase initiale de son exploitation, alors que depuis 2023 Carester fournit à Torngat Metals des services spécialisés et une expertise technique.

Trois échéances sont à noter pour la première partie de l'année 2026. Deux évènements se succèderont au premier trimestre, avec d'une part un Forum de l'AIE en février à Paris où le Ministre fédéral Tim Hodgson pourrait profiter de cette séquence pour faire un point d'étape sur l'Alliance pour la production de minéraux critiques, d'autre part le 1^{er} salon mondial minier, le PDAC, qui se tiendra comme chaque année du 1^{er} au 4 mars à Toronto. Enfin, la présidence française du G7 sera également un cadre de dialogue, qui permettra à la fois de développer certains axes de travail, par exemple sur l'accroissance de la transparence et de la traçabilité, comme de mobiliser les partenaires pour la concrétisation de projets miniers et industriels additionnels.

Annexe 1 : Feuille de route du G7 pour encourager la création de marchés fondés sur des normes pour les minéraux critiques [Ressources Naturelles Canada (NRCan) – 31 octobre 2025]

DECLARATION

Le 17 juin 2025, lors du sommet du G7 à Kananaskis, au Canada, les dirigeants du G7 ont dévoilé le Plan d'action sur les minéraux critiques, qui chargeait les ministres pertinents d'élaborer une feuille de route pour faire avancer les marchés des minéraux critiques fondés sur des normes. Les dirigeants se sont engagés aux principes de transparence, de diversification, de sécurité, de pratiques minières durables, de confiance et de fiabilité, les considérant comme essentiels pour la résilience des chaînes d'approvisionnement en minéraux critiques.

CONTEXTE

Il est impératif de différencier les chaînes d'approvisionnement en minéraux critiques équitables et orientées vers le marché de celles dominées par des politiques et pratiques non marchandes qui réduisent l'investissement, génèrent une volatilité des prix, créent une dépendance, entravent la diversification, la stabilité et la fiabilité de la chaîne d'approvisionnement, et portent atteinte nos intérêts économiques et sécuritaires communs. À cet égard, nous reconnaissions que le succès dépendra de la résolution des défis mondiaux liés à la fixation des prix auxquels sont confrontés les projets de minéraux critiques et de la nécessité de surmonter les pratiques non marchandes. À cette fin, nous œuvrerons pour protéger nos chaînes d'approvisionnement en minéraux critiques des politiques non marchandes et des pratiques commerciales déloyales.

Nous soulignons l'importance pour les entreprises de prendre en compte les préoccupations de sécurité économique et nationale lorsqu'elles prennent des décisions d'investissement relatives à la vente de minéraux critiques et d'actifs miniers et de transformation. Nous sommes déterminés à utiliser les outils à notre disposition, qui peuvent inclure les marchés publics, la fiscalité, les incitations financières, les politiques d'investissement, les mesures commerciales, les prix plafonds ou d'autres mécanismes pour réduire et à terme éliminer notre dépendance à l'égard des chaînes d'approvisionnement en minéraux critiques dominées par des politiques et pratiques non marchandes. Parallèlement, nous reconnaissions également la valeur de l'approvisionnement en matériaux et minéraux issus de projets qui respectent les normes internationales et les référentiels de transparence.

Nous ferons progresser les discussions sur le développement de marchés à normes élevées qui luttent contre les pratiques non marchandes. Lorsque cela sera possible, nous augmenterons également progressivement la traçabilité de la chaîne d'approvisionnement, notamment par l'utilisation de systèmes de traçabilité interopérables. En prenant des mesures efficaces pour contrer les effets des politiques et pratiques non marchandes, et en rehaussant les normes internationales pour bâtir des chaînes d'approvisionnement en minéraux critiques résilientes, fiables, responsables et traçables, conformes à nos engagements en matière de droit commercial international, nous promouvrons nos intérêts économiques et sécuritaires collectifs.

Engagements

Le G7 s'engage à adopter l'approche et les livrables suivants pour faire progresser le développement de marchés fondés sur des normes pour les minéraux critiques.

1. Mesures visant à renforcer la traçabilité et la transparence de la chaîne d'approvisionnement

Les systèmes de traçabilité et de transparence sont nécessaires pour démontrer et vérifier une production de grande qualité et des chaînes d'approvisionnement responsables et fiables. La traçabilité est un outil essentiel pour l'élaboration de mesures visant à uniformiser les règles du jeu au niveau mondial et à encourager les investissements axés sur le marché. Pour atténuer le risque de fragmentation et d'inefficacité découlant de la prolifération des initiatives de traçabilité, nous soulignons l'importance d'adopter une infrastructure numérique commune à toutes les initiatives et de mettre en œuvre des systèmes fondés sur des modèles existants qui ont fait leurs preuves. Les pays partenaires et les organisations internationales ont pris des mesures pour renforcer la responsabilité et la transparence des chaînes d'approvisionnement, notamment dans le cadre de forums multilatéraux, comme l'AIE, l'OCDE et la CEE-ONU, ainsi que par l'intermédiaire d'organismes internationaux de normalisation.

En conséquence, le G7 demande ce qui suit :

- Renforcement les exigences de traçabilité et de transparence au sein des chaînes d'approvisionnement stratégiques, y compris celles de la défense.
- Le développement d'un cadre mondial pour l'interopérabilité des identifiants numériques et la compatibilité des passeports de produits numériques, aligné sur le Protocole des Nations Unies sur la transparence.

- Amélioration de la traçabilité des chaînes d'approvisionnement en minéraux critiques pour les transactions hors bourse, alignée sur les pratiques en vigueur sur les bourses de minéraux et de métaux et autres plateformes.
- Selon le cas, et conformément aux législations nationales, prévoir l'examen de l'utilisation d'outils souverains pour évaluer, pour des motifs de sécurité nationale et économique, la cession d'actifs liés aux minéraux critiques.
- Encourager les investissements des secteurs privé et public dans les technologies de recyclage des minéraux critiques.
- Collaborer pour assurer une gestion des déchets de minéraux critiques et de terres rares qui soutienne la diversification de la chaîne d'approvisionnement.

Pour atteindre ces objectifs, les membres du G7 feront progresser les actions visant à :

- Évaluer le rendement des primes pour les métaux durables (« Sustainability Metals Premia »), en dialoguant le cas échéant avec les initiatives pertinentes menées par le secteur privé, telles que le marché des primes pour les métaux durables du LME (London Metals Exchange).
- Publier les résultats des études pilotes qui testent et démontrent la faisabilité des exigences en matière de collecte de données, identifient les lacunes dans les besoins en données et fournissent des recommandations pour l'interopérabilité des identifiants numériques entre les membres du G7 et leurs partenaires.
- Proposer un plan pour le G7 visant à accroître la transparence, la traçabilité, la résilience et la fiabilité afin de diversifier et de réduire la dépendance à l'égard de sources d'approvisionnement non fiables tout au long de chaînes d'approvisionnement spécifiques en minéraux critiques, en consultation avec le secteur privé, y compris pour établir un cadre de gouvernance des données relatif aux outils de traçabilité numériques.
- Entreprendre des initiatives propres à chaque membre pour accroître l'adoption par les utilisateurs des outils et systèmes de traçabilité

2. Critères constituant un seuil minimal pour les marchés fondés sur des normes

Le G7 reconnaît que les gouvernements souverains ont la responsabilité d'établir ou d'adopter des normes minimales à l'aide de moyens juridiques, financiers et réglementaires, ainsi que de les mettre en application. Nous reconnaissions également qu'il incombe aux producteurs et aux consommateurs de déployer des instruments volontaires pour améliorer leur compétitivité sur les marchés mondiaux.

De nombreux systèmes de normes ont été développés pour le commerce de minéraux et de métaux spécifiques, pour des juridictions individuelles et des chaînes de valeur, et le G7 soutiendra les efforts visant à améliorer l'interopérabilité et l'alignement des normes internationales existantes, à réduire les coûts pour l'industrie et à accroître la confiance des consommateurs ainsi que la transparence. Notre objectif ultime est d'encourager le respect de normes robustes tout au long des chaînes d'approvisionnement mondiales en minéraux, tout en favorisant la cohérence, la prévisibilité et l'efficacité.

En tenant compte des régimes de normes existants, le G7 reconnaît l'importance des critères basés sur la performance pour définir un seuil minimum pour les minéraux critiques. Selon la juridiction, ceux-ci peuvent être satisfaits par le respect d'exigences légales, plutôt que volontaires, telles que :

- Les normes internationales du travail et relatives aux droits de l'homme, ainsi que les mesures de consultation locale.
- L'état de droit et les mesures de lutte contre la corruption et les pots-de-vin.
- Les protections contre les externalités négatives, y compris la pollution et la dégradation des terres.

S'appuyant sur notre engagement commun dans le Plan d'action sur les minéraux critiques pour développer des marchés fondés sur des normes pour les minéraux critiques, les pays du G7 collaboreront avec leurs organismes nationaux de normalisation respectifs, les groupements industriels, les organisations internationales, les nations productrices de ressources, les peuples autochtones, les communautés locales, les syndicats et la société civile pour élaborer des critères qui serviront de base aux pays du G7 et à leurs partenaires pour aligner les critères basés sur la performance pour les marchés fondés sur des normes. Au minimum, ces critères incluront :

Normes internationales du travail et relatives aux droits de l'homme, et consultation locale

- Conformité aux droits de l'homme internationalement reconnus ainsi qu'aux principes et droits fondamentaux au travail décrits dans les conventions des Nations Unies.
- Engagement en faveur d'un dialogue et d'une collaboration précoces et significatifs avec les communautés, en particulier les communautés autochtones, en incluant les orientations et attentes infranationales, et en

reconnaissant l'importance du consentement libre, préalable et éclairé ainsi que la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.

- Conditions sûres, justes et éthiques sur le lieu de travail.
- Mise en œuvre du Guide OCDE sur le devoir de diligence pour les minéraux provenant de zones de conflit ou à haut risque lors de l'approvisionnement dans ces juridictions.

État de droit et mesures de lutte contre la corruption et les pots-de-vin

- Opérations commerciales transparentes et éthiques, y compris dans le dialogue avec les parties prenantes locales, nationales et internationales.
- Adhésion à la Convention des Nations Unies contre la corruption et aux autres normes internationales pertinentes. Les pays devraient encourager les entreprises, y compris les entreprises publiques, à développer et à adopter des contrôles internes, des programmes ou des mesures d'éthique et de conformité adéquats afin de prévenir et de détecter la corruption et les pots-de-vin.
- Procédures et politiques (par exemple, politique de signalement des abus) pour prévenir la corruption et les pots-de-vin, y compris le signalement, le suivi et le contrôle des incidents, et la capacité à prendre des mesures disciplinaires.
- Divulgation des informations clés au niveau du pays/projet, dans le respect des législations nationales et de la protection des informations commerciales confidentielles.
- Soutien démontré aux valeurs et principes de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) et de l'Initiative des Principes Volontaires.

Protections contre les externalités négatives, y compris la pollution et la dégradation des sols

- Processus pour identifier, évaluer, documenter, anticiper et répondre aux externalités, risques et impacts environnementaux, ainsi que la mise en œuvre d'approches telles que l'anticipation, l'évitement, la minimisation, la compensation et la compensation écologique pour les atténuer.
- Gestion adéquate des résidus miniers, y compris une analyse et une politique de gestion des résidus ; des systèmes de gestion des résidus spécifiques au site et des mesures de préparation aux situations d'urgence ; ainsi que des examens périodiques et des rapports sur la gestion des résidus conformes aux meilleures technologies et pratiques disponibles.
- Gestion adéquate de l'eau, y compris l'élaboration et la mise en œuvre de plans de surveillance de la gestion de l'eau conformes aux meilleures technologies et pratiques disponibles pour garantir le maintien de la quantité et de la qualité de l'eau.
- Plan de remise en état et de fermeture et garanties financières compatibles avec la protection de la santé humaine et de l'environnement.
- Élaboration d'une évaluation des impacts environnementaux et sociaux et d'un plan de gestion en consultation avec les communautés locales, conformément à la législation pertinente.

Ces critères s'appliquent à l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement, et lorsque des normes volontaires sont utilisées pour démontrer le respect de ces critères, nous attendons une évaluation de la conformité par une tierce partie, menée par des organismes accrédités respectant les lignes directrices et les normes internationales. Le respect des critères susmentionnés peut également être démontré par la reconnaissance mutuelle des processus de reconnaissance des normes des autres membres du G7, à condition qu'ils couvrent également les critères proposés.

3. Sécurisation des chaînes d'approvisionnement en minéraux critiques

Le G7 s'engage à prendre des mesures pour réduire, et à terme éliminer, notre dépendance actuelle à l'égard des chaînes d'approvisionnement en minéraux critiques dominées par des politiques et pratiques non marchandes. Le G7 reconnaît la nécessité d'augmenter les investissements privés et publics dans nos industries minières, ainsi que le besoin de développer davantage la main-d'œuvre dans ce secteur. Nous sommes déterminés à utiliser les outils à notre disposition, qui peuvent inclure les marchés publics, la fiscalité, les incitations financières, les politiques d'investissement, les mesures commerciales, les prix plafonds ou d'autres mécanismes pour réduire et à terme éliminer notre dépendance à l'égard des chaînes d'approvisionnement en minéraux critiques dominées par des politiques et pratiques non marchandes.

Bien que chaque membre puisse prendre des mesures différentes pour renforcer la résilience, la fiabilité, la diversité et la sécurité des chaînes d'approvisionnement, les membres peuvent adopter des mesures complémentaires pour atténuer les effets des politiques et pratiques non marchandes sur notre sécurité économique collective.

Nous saluons l'adoption de la Feuille de route pour la promotion des marchés fondés sur des normes pour les minéraux critiques par l'Australie et l'Ukraine.

Annexe 2 : Le Canada débloque 26 nouveaux investissements et partenariats avec 9 pays alliés pour sécuriser les chaînes d'approvisionnement en minéraux critiques [NRCan – 31 octobre 2025]

DOCUMENT D'INFORMATION

En juin 2025, lors de leur rencontre à Kananaskis, en Alberta, les dirigeants du G7 ont lancé le [Plan d'action du G7 sur les minéraux critiques](#), qui vise à créer des marchés régis par des normes, à diriger les investissements vers des projets liés aux minéraux critiques et à stimuler l'innovation au sein de leurs chaînes d'approvisionnement.

Les dirigeants ont également accueilli l'Alliance pour la production de minéraux critiques, une initiative du G7 menée par le Canada, dont l'objectif est de diversifier et de sécuriser la production ainsi que l'approvisionnement mondial en minéraux critiques.

Le 31 octobre 2025, en marge de la réunion des ministres de l'Énergie et de l'Environnement du G7 à Toronto, l'honorable Tim Hodgson, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, a [annoncé](#), en collaboration avec les partenaires du G7 et de l'industrie, une première série de projets et de mesures stratégiques dans le cadre de cette alliance, afin d'accélérer le développement et de renforcer la sécurité des chaînes d'approvisionnement mondiales en minéraux critiques. Cette première série, composée de 26 nouveaux investissements, partenariats et mesures, contribuera à accélérer et à débloquer des projets totalisant 6,4 milliards de dollars dans le domaine des minéraux critiques, qui jouent un rôle essentiel dans les chaînes d'approvisionnement de la défense, de l'énergie propre et de la fabrication de pointe.

Les investissements et partenariats stratégiques annoncés sont les suivants :

- **Mine Matawinie de Nouveau Monde Graphite près de Montréal, au Québec**, avec des arrangements en matière d'exploitation conclus avec le gouvernement du Canada, Panasonic (Japon) et Traxys (Luxembourg), ainsi qu'avec l'intention du gouvernement japonais d'y investir. Ensemble, ces partenariats favoriseront la diversification des chaînes mondiales d'approvisionnement de graphite et renforceront la position du Canada en tant que principal fournisseur de minéraux critiques. Ce projet repose sur des investissements, dont plus de 35 millions de dollars provenant du Fonds de croissance du Canada, une lettre d'intérêt de la part de la Banque de l'infrastructure du Canada et une lettre d'intérêt pouvant atteindre 430 millions de dollars américains de la part d'Exportation et développement Canada, et d'autres contributions des sociétés japonaises Panasonic Energy et Mitsui & Co., pour aider l'entreprise à atteindre son objectif de créer la plus grande installation de production de graphite naturel entièrement intégrée en Amérique du Nord.
- **Usine de production de scandium de Rio Tinto à Sorel-Tracy, au Québec**, avec un investissement participatif générant des redevances d'environ 25 millions de dollars provenant du Fonds de croissance du Canada et d'un arrangement en matière d'exploitation avec le gouvernement du Canada. Ces engagements permettront à l'entreprise d'agrandir son installation de démonstration actuelle pour qu'elle devienne une installation de production commerciale à grande échelle, ce qui augmentera de manière importante notre approvisionnement fiable en scandium à nos alliés.
- **Installation d'Ucore Rare Metals Inc. à Kingston, en Ontario**, avec un investissement accordé, sous conditions, pouvant atteindre 36,3 millions de la part du gouvernement du Canada, dont 26,3 millions de dollars de Ressources naturelles Canada et 10 millions de dollars de Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario, pour mettre à l'échelle une installation de transformation commerciale, la première du genre, à Kingston, en Ontario, qui se consacrera à affiner deux importants éléments des terres rares, le samarium et le gadolinium. Cela comprend la démonstration de sa technologie de séparation et de traitement RapidSX^{MD}. La commercialisation de ce projet comble une lacune importante en matière d'approvisionnement et est appuyée par les clients finaux Vacuumshmelze (Allemagne) et Permag (États-Unis), dans un protocole d'entente stipulant que l'approvisionnement en matières premières de terres rares proviendra de Hastings and ABx (Australie), et un accord définitif avec Metallium (Australie) en matière de technologie destiné à étendre les intrants aux déchets électroniques et aux résidus miniers. Outre les investissements fédéraux, le gouvernement de l'Ontario s'est également engagé à faire progresser la délivrance de permis réglementaires nécessaires pour accélérer la mise en place de ce projet.
- **Projet Strange Lake de Torngat Metals au Québec**, avec un accord de collaboration pour l'exploitation et la technologie avec la société Carester (France) pour la production et la transformation d'éléments des terres rares.
- **Usine de graphite synthétique de Vianode à St. Thomas, en Ontario**, avec une lettre d'intérêt pour un montant pouvant s'élever jusqu'à 500 millions de dollars américains en aide financière de la part d'Exportation et développement Canada, une lettre d'intérêt de la Banque de l'infrastructure du Canada et une lettre d'intérêt du gouvernement de l'Allemagne pour une aide au projet accompagnée d'un montant en garantie de crédit à l'exportation qui pourrait atteindre 300 millions de dollars américains. L'entreprise dispose déjà d'un accord d'exploitation avec la société GM (États-Unis).

- **Northern Graphite**, la seule société productrice de graphite naturel en Amérique du Nord avec son projet **du lac des Îles, près de Montréal, au Québec**, a signé une lettre d'intention d'enlèvement et de sous-traitance du traitement avec Alkeemia (Italie), une usine pilote de purification du graphite située à Porto Marghera. Cet accord soutiendra également la mise en œuvre de la technologie d'Alkeemia dans les installations d'anodes prévues par Northern Graphite en France et au Québec.

Ces annonces stratégiques s'appuient sur une nouvelle collaboration dans le secteur des minéraux critiques avec les pays alliés :

- **UK Export Finance** collabore étroitement avec son pendant canadien, Exportation et développement Canada, et Ressources naturelles Canada pour étudier l'aide financière à proposer concernant les projets axés sur les minéraux critiques qui contribueront à rendre sûres les futures chaînes d'approvisionnement pour le Royaume-Uni et à soutenir le secteur minier et les industries à forte croissance du Canada.
- **ENI (Italie)** vise également à faire partie de la chaîne stratégique de production et d'approvisionnement en minéraux critiques au moyen d'occasions d'investissement dans des projets canadiens d'exploitation du lithium et du graphite, et des entreprises en démarrage disposant de technologies novatrices pour affiner les métaux des terres rares et recycler les minéraux critiques des batteries usagées ou des déchets de production. S'appuyant sur le protocole d'entente signé avec Greenland Resources et Cogne Acciai Speciali SpA (Italie) pour l'approvisionnement à long terme en molybdène, destiné à la production d'acier, d'autres producteurs italiens de l'acier évaluent le projet afin de contribuer à l'objectif de l'Union européenne de développer un approvisionnement sûr.
- **Le Canada et l'Australie ont signé une déclaration d'intention conjointe concernant une collaboration en matière de minéraux critiques** reconnaissant l'importance des minéraux critiques pour la sécurité économique et nationale de nos deux pays, y compris pour la défense, la transition énergétique, les technologies propres et la fabrication de pointe. Elle indique également les domaines de collaboration accrue, notamment dans le financement de projets, la mise au point et la mise en place de technologies, l'harmonisation entre les politiques et nos réglementations, l'échange de renseignements et le renforcement de la résilience de la chaîne d'approvisionnement.

Dans le cadre du Plan d'action du G7 sur les minéraux critiques, le ministre Hodgson a également annoncé qu'un montant pouvant atteindre 20,2 millions de dollars serait consacré au soutien de projets de recherche et de développement sur ces minéraux, menés en collaboration avec des partenaires internationaux. Ces projets sont les suivants :

- **Le projet de purification électrothermique sans produit chimique, mené par Focus Graphite**, bénéficie d'une aide financière conditionnelle pouvant atteindre 14,1 millions de dollars dans le cadre du [Programme de partenariats internationaux de Ressources naturelles Canada](#). En partenariat avec le Thermal & Material Engineering Center (TMEC) d'Ukraine et l'American Energy Technologies Company (AETC), l'initiative vise à démontrer le tout premier procédé canadien de purification électrothermique à haute température du graphite en paillettes naturel, extrait des gisements du lac Knife et du lac Tétepisca, deux des sources de graphite les plus riches en Amérique du Nord. Le graphite en paillettes naturel de grande pureté est essentiel à la fabrication des anodes de batteries lithium-ion, des systèmes de stockage d'énergie par batterie (SSEB) des piles à combustible, de composantes aérospatiales et de matériaux avancés destinés aux secteurs de la défense et des infrastructures.
- **Projet de recherche mené conjointement par Northern Graphite et Rain Carbon Canada pour étudier le recyclage du graphite naturel pour les technologies de batteries au lithium à recharge rapide et à longue durée de vie.** Ce projet bénéficie d'un financement de 860 000 dollars dans le cadre du [Programme pour des projets collaboratifs de recherche et développement industriels Canada-Allemagne](#) du Conseil national de recherches du Canada, et vise à transformer les résidus de graphite issus de l'exploitation minière en un matériau de qualité supérieure destiné aux anodes de batteries.
- **Projet de PH7 Technologies et de la York University avec le Conseil national de recherches du Canada, Technische Universität Braunschweig, H.C. Starck Tungsten GmbH, Fraunhofer IST (Allemagne)**, avec un investissement pouvant atteindre 900 000 dollars, du [programme de collaboration industrielle 3+2 Canada-Allemagne pour la recherche et développement industrielle](#) du Conseil national de recherches du Canada pour contribuer à la mise au point d'un procédé métallurgique optimisé par l'IA pour récupérer les métaux des batteries et assurer le recyclage durable des batteries lithium-ion.
- **Projets de Telescope Innovations Corp. pour la conversion de batteries lithium-ion ainsi que la production de sulfure de lithium à faible coût**, avec un montant pouvant atteindre 3,36 millions de dollars en investissement total de la part du gouvernement du Canada. L'entreprise reçoit jusqu'à 319 200 dollars grâce au [Programme d'aide à la recherche industrielle du CNRC](#) pour son projet, en collaboration avec CellMine (Royaume-Uni), visant à mettre au point un procédé pour convertir les batteries lithium-ion usagées en carbonate de lithium de qualité batterie et en matériaux actifs de cathode pour renforcer la capacité de réutiliser ces matériaux, réduire les déchets et prolonger la durée de vie des batteries. Cette aide financière

est fournie dans le cadre d'une collaboration entre le CNRC et le programme UK Research and Innovation (UKRI) pour contribuer aux projets de recherche et développement axés sur les solutions circulaires pour les minéraux critiques et leurs chaînes d'approvisionnement. L'entreprise est également admissible, sous conditions, à un investissement pouvant aller jusqu'à 3,04 millions de dollars, offert par le [Programme de recherche, développement et démonstration pour les minéraux critiques de Ressources naturelles Canada](#), pour son projet de mise à l'échelle et d'essai pilote de sa méthode à faible coût de fabrication de sulfure de lithium, nécessaire pour produire des batteries au lithium entièrement solides. Les batteries tout-solide, dont la durée de vie est plus longue et la recharge plus rapide, destinées aux véhicules électriques, faciliteront et renforceront la chaîne d'approvisionnement en lithium du Canada.

- **Projet d'Excir Works Corp. en collaboration avec Royal Mint UK et WEEE Scotland Ltd. (Royaume-Uni)**, doté de 500 000 dollars accordés par le [Programme d'aide à la recherche industrielle du CNRC](#) pour étendre la gamme de métaux pouvant être récupérés par recyclage, afin d'accroître la réutilisation de ces matériaux essentiels. Cette aide financière est octroyée dans le cadre d'une collaboration entre le CNRC et le programme UK Research and Innovation (UKRI) visant à soutenir des projets en recherche et développement.
- **Projet NTwist Inc. avec Vale Europe Ltd. et Tunley Environmental Ltd. (Royaume-Uni)**, avec 500 000 dollars octroyés par le [Programme d'aide à la recherche industrielle du CNRC](#) pour leur projet visant à améliorer la production de nickel et leur efficacité. Cette aide financière est octroyée dans le cadre d'une collaboration entre le CNRC et le programme UK Research and Innovation (UKRI) visant à soutenir des projets en recherche et développement.

¹ Comme annoncé au Sommet de l'OTAN à La Haye en juin 2025.

² A titre d'exemple, selon l'Agence internationale de l'énergie (AIE), la Chine représente 70% des parts de marché pour 19 des 20 minéraux clés. La position de la Chine est encore plus dominante dans la production de terres rares, où elle représente 91% de la production mondiale de terres rares raffinées.

³ Auquel se sont ajoutés ensuite les accords signés entre la France et le Québec d'une part, la Saskatchewan d'autre part.

⁴ Bismuth, césum, chrome, fluorine, germanium, indium, manganèse, molybdène, niobium, tantale, étain et tungstène. Ils d'agit de minéraux essentiels à la défense, aux semi-conducteurs, à l'énergie et aux technologies propres